



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Liquidation de Brandt

Question au Gouvernement n° 1112

Texte de la question

LIQUIDATION DE BRANDT

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Marion.

M. Christophe Marion . Monsieur le ministre délégué chargé de l'industrie, après le Salon du made in France, après la Grande Exposition du fabriqué en France, à l'Élysée, il y a quelques semaines, la liquidation du groupe Brandt et de ses marques emblématiques – Vedette, De Dietrich, Sauter – est vécue comme un traumatisme national. En tout, 750 salariés, dont une centaine de femmes et d'hommes à Saint-Ouen, dont j'ai été maire, recevront leur lettre de licenciement durant les fêtes de fin d'année. Pendant la période de redressement judiciaire, ces salariés, que j'ai rencontrés samedi avec Gabriel Attal, se sont pourtant montrés absolument exemplaires, d'une incroyable dignité, continuant de travailler pour alimenter le site du Loiret et d'espérer une offre de reprise qui préserve le maximum d'emplois.

Malgré l'engagement des collectivités – région Centre-Val de Loire, métropole d'Orléans, communauté d'agglomération Territoires vendômois – et celui de l'État – je pense à votre visite à Orléans, il y a deux semaines, mais également à la très forte mobilisation de vos services –, le tribunal n'a pas cru au projet industriel du repreneur et a décidé la liquidation du groupe. Nous ne pouvons en rester là ; nous devons aux salariés de ne pas en rester là. Aussi, monsieur le ministre, au-delà de la prestation grands licenciements, que comptez-vous faire pour que les salariés quittent l'entreprise avec dignité, par exemple avec une indemnité supralégale ? Continuez-vous d'échanger avec les éventuels repreneurs qui avaient présenté des projets, tels Revive ou Gladius, afin de construire un avenir avec eux ? Enfin, plus généralement, que comptez-vous faire pour assurer un futur industriel aux usines du groupe ?

Je mesure pleinement l'étendue des compétences des salariés de Saint-Ouen : je les connais, je connais l'excellence des appareils d'électroménager qu'ils fabriquaient, la valeur du made in France. Je connais aussi leur agilité ; je les sais prêts à relever de nouveaux défis dans un territoire marqué par de nombreuses entreprises, comme Thales ou Turgis & Gaillard, qui contribuent à forger les armes de la France. Suivons cette piste de la défense, monsieur le ministre ; pour cela, les salariés ont besoin de vous et de la mobilisation de tout le gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . Je commencerai par souligner à mon tour la grande dignité dont font preuve les salariés de Brandt dans ce moment difficile et par leur exprimer une nouvelle fois toute notre solidarité. J'insisterai également sur l'engagement des élus – vous-même, monsieur le député, mais aussi le président de la communauté d'agglomération, Laurent Brillard, celui de la métropole, Serge Grouard, et celui de la région, François Bonneau. À chaque étape, au cours des dernières semaines, ils ont répondu présent.

Vous l'avez également dit, je me suis rendu sur place le 1er décembre afin d'apporter le soutien de l'État au projet de société coopérative et participative (Scop). Je veux redire ici, devant la représentation nationale, qu'il nous a fallu agir en seulement quelques jours. À moins d'une semaine de la date limite de dépôt d'une offre, les projets de reprise venaient d'être retirés les uns après les autres ; ne restait que celui de Revive, qui avait besoin d'un soutien supplémentaire. De là ce projet de Scop autour duquel, grâce à la mobilisation de la région, de la métropole, de tout le monde, nous avons réussi à réunir des fonds. Le dossier a été déposé un mercredi ; ayant jusqu'au lundi pour améliorer l'offre, nous avons encore ramené des partenaires supplémentaires – je remercie à ce propos la présidente de la région Île-de-France, car cette dernière s'est également trouvée autour de la table. Malheureusement, le tribunal des activités économiques de Nanterre n'a pas retenu cette offre.

Baissons-nous les bras ? Assurément non, mais ayons la décence de nous tourner vers les salariés et de leur dire que pour reconstruire un projet, il faut le temps nécessaire à cette reconstruction. En parallèle, bien évidemment, nous discutons avec Cevital afin qu'une offre supralégale puisse être faite. Il nous faut maintenant rassembler des acteurs industriels et financiers plus nombreux que ceux du projet de Scop si nous voulons pouvoir imaginer à ce site un avenir industriel pérenne, que ce soit dans le secteur de l'électroménager ou dans un autre, par exemple celui de la défense. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

M. Laurent Jacobelli . Même les siens ne l'applaudissent pas !

Un député du groupe RN . Qui sont les siens ?

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Marion. Il vous reste deux secondes, cher collègue.

M. Christophe Marion . Merci de vous battre pour l'offre supralégale, monsieur le ministre – merci.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Marion](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1112

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025